

District Saône et Loire de Football



Siège social :

57 rue Jean Bouveri - BP136 - 71300 MONTCEAU LES MINES

☎ 03.85.67.90.90

Etablissement :

15 rue Louis Aragon – 71100 SAINT REMY

☎ 03.85.93.07.24

PV COMITE DIRECTION DU 23/10/2018

Sous la Présidence de Gérard POPILLE

Présents excusés :

Présents :

MME GAMBÉY Véronique, CHATOT Christine, GONNET SOEUR Stéphanie, MM, DEGRANGE Michel, GOUX Joël, MATHEY Jean-Paul, MOSCATO Franck, PARRIAUD Dominique, THIBERT Georges, GARANDEAU Didier, BRAY Bernard, Haithem ZAIED, Hugues SCHAFFER (en partie).

Assistes :

- Mme Elisabeth DE ASCENCAO
- M Antoine VOISIN, Président d'Honneur,
- M Aurélien MICONNET (CTD PPF)
- M Jérôme LOREAU Vice-Président de la Commission des Arbitres

Excusés :

MM Gilbert FASSIO, Philip GUYOT DE CAILA, Michel MARTIN Présidents d'Honneur, MM BEY Guy, PUGET Philippe, GIVERNET André, M Marc CHAMBON (membre coopté) M Damien MELICQUE (CTD DAP), M Christophe SIMON

Dernier procès-verbal :

Le PV du 1/10/2018 est adopté à l'unanimité.

Remerciements, vœux et condoléances :

Le CD félicite Mélise RODOT pour sa sélection dans le programme fédéral « 100 femmes dirigeantes »

Le CR présente ses sincères condoléances à Rachid KASSI membre de commission et à ses proches pour le décès de son frère.

Remerciements aux clubs pour l'accueil des rentrées du foot, ainsi qu'à l'ensemble des éducateurs présents ayant contribué à la réussite de ces moments forts.

Communications du Président :

AEEF 71, courrier du 10/10/2018 ayant pour objet la proposition de nommer M DEGRANGES Romain représentant les éducateurs au CD.

Le CD valide moins une voix la cooptation de M DEGRANGES Romain jusqu'à sa présentation à l'AG du 15/12.

Lycée ST JOSEPH, demande d'accompagnement pour deux jeunes arbitres à la section à AUXERRE, le C.D. accord une aide de 150 euros par jeune concerné.

LBFC, situation du club CHALON PRE ST JEAN : refus du District, courrier à prévoir à GRAND CHALON, Ville de CHALON et DDCS.

Interventions d'Aurélien MICONNET, CTD PPF

Informe les membres du CD de son rôle et missions au sein du 71, pris note, remerciements.

Actualités (incidents du 7/10/2018) :

Le Président revient sur les incidents rencontrés sur les rencontres du 7/10/2018, il est important de signaler que la COMMISSION DISCIPLINE est indépendante et à toute la confiance du CD pour gérer les différents dossiers.

Il fait part des courriers reçus de la part de :

- CDA : Courrier du 12/10/2018
- UNAF : Courrier du 21/10 et du 16/10

Rappelle aux membres du CD de se rapprocher de M GAUTHERON pour assurer le rôle de délégué sur les rencontres des clubs concernés.

Point sur les commissions :

Commission électorale :

La CD valide la composition suivante, Messieurs DURY Gérard, GRANGER Gilles, GAUTHERON Marcel, BONIN Jean Pierre ETAY Maurice BONNARDOT Gérard PIERRE Sylvain, SŒUR Alain sous la présidence de M PINARD Patrick.

Commission des Compétitions :

Tirage des coupes le 5/11 (M & F), le championnat suit son cours, matchs remis le 1/11 et pas 'autres rencontres en retard.

D.T.J. :

Une prochaine réunion plénière sera programmée début décembre pour dresser le bilan du début saison.

Fin des matchs U15 U18 U13 pour préparer la phase 2

Deux matchs U13 sont en cours d'instruction au niveau du DTJ, notamment sur les faits qui se sont déroulés.

Détections et sélections, attention au choix des dates entre les matchs remis.

Section Futsal : Réunion 6/11

Commission Féminines : Réunion 29/10

CDA : remerciements au CD pour le recrutement de Gwenael

Dispositions financières :

Les dispositions financières doivent être amendées par rapport à la pratique futsal notamment, et en prévision de la saison prochaine.

Le point sera de nouveau débattu au prochain CD.

Assemblée Générale :

Le CD valide la candidature de CRECHES pour l'organisation de l'AG Samedi 15/12/2018

Questions et informations diverses

Projet de mise en place de la règle des 10 m, à proposer en AG.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel de la Ligue dans un délai de 7 jours dans les conditions de forme et de délai prévus aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la FFF.

G POPILLE
Président District

V GAMBEY
Secrétaire Générale